

**La Fondation des Entreprises du Médicament :
renforce ses engagements dans la santé
en soutenant 6 nouveaux projets d'acteurs associatifs en 2010**

La Fondation des Entreprises du Médicament pour l'accès aux soins, Fondation sous l'égide de la Fondation de France, a été créée en 2008 à l'initiative du Conseil d'Administration du Leem. Elle a pour objectif de soutenir, en France, des projets d'acteurs sociétaux en favorisant l'émergence de projets innovants, modélisables et transversaux concernant les maladies chroniques et les maladies rares ainsi que la réduction des vulnérabilités et des inégalités sociales de santé.

Le Comité exécutif de la Fondation a décidé pour 2010 de soutenir 6 nouveaux projets:

- **en accordant :**
 - o **à l'association Primo Levi le prix de la réduction des vulnérabilités de santé** pour ses actions de soutien psycho-social à destination des personnes en exil en France et victimes de la torture et de la violence politique dans leur pays d'origine (15 000 euros)
 - o **à l'association Cancer Campus le prix spécial de la Fondation** pour son projet de blog 2.0 sur le cancer « les nébuleuses du crabe » (10 000 euros)
- **en s'engageant pour 3 ans à hauteur de 10 000 euros/an**, sous réserve d'évaluation de la mise en œuvre de l'action, auprès de trois acteurs de terrains :
 - o **Aurore Unafam 67** : pour son programme de psycho-éducation à destination des familles de patients schizophrènes
 - o **Jeunes Solidarité Cancer**, pour la création d'un carnet de bord à destination des jeunes patients atteints de cancer
 - o **Maladies rares Info services** pour la création d'un observatoire des maladies rares
- **en reconduisant les soutiens et partenariats en cours à :**
 - o **Arcat** pour la mise en place d'ateliers d'éducation à la santé et d'information des personnes précaires atteintes par le VIH-sida (10 000 euros)
 - o **L'association François Aupetit (AFA)** pour son projet de coaching personnalisé à la maison des MICI pour les personnes atteintes de maladies chroniques intestinales inflammatoires (10 000 euros)
 - o **Eurordis**, Fédération européenne des associations de maladies rares pour la mise en place d'outils de communication WEB au service des malades et de leurs familles (55 000 euros)
 - o **L'Alliance Maladies Rares** pour ses actions dans le cadre de son développement en régions (25 000 euros)
 - o **Orphanet**. Site internet contribuant à améliorer le diagnostic, l'information et le traitement des maladies rares (100 000 euros)
 - o **L'association Etincelle**, espace d'accueil pour les femmes atteintes de cancer (50 000 euros)
 - o **Chroniques associés**, collectif d'associations de malades agissant pour améliorer l'insertion sociale, professionnelle et la qualité de vie des personnes atteintes (40 000 euros)
 - o **L'UNAPECLE**, fédération d'associations de parents d'enfants atteints de cancer pour son projet de soutien et d'accompagnement psychologique des fratries (10 000 euros)
 - o **Les Petits Bonheurs**, pour ses programmes de soutien et d'accompagnement individualisé des personnes atteintes par le VIH-sida confrontées à un grand isolement, social, affectif, à des difficultés physiques et médicales importantes, notamment les plus âgées (10 000 euros)

Ces engagements de la Fondation des Entreprises du Médicament à hauteur de 365 000 euros pour 2010, en progression de 17% par rapport à 2009, contribueront à renforcer des actions sociétales répondant directement aux besoins des personnes malades ou en situation de grande vulnérabilité afin d'améliorer l'accès aux soins, l'information et la prise en charge.

Composition du Comité exécutif de la Fondation www.leem.org

Contact : Jérôme Soletti, délégué de la Fondation, fondation@leem.org